

Document d'informations clés («KID»)

Objet

Ce document fournit à l'investisseur des informations clés sur ce produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. La loi oblige à fournir ces informations pour aider l'investisseur à comprendre la nature, les risques, les coûts, les gains et pertes potentiels liés à ce produit et à le comparer avec d'autres produits.

11.30% p.a. Barrier Reverse Convertible en CHF sur Bayer, Illumina, Lonza

Numéro de valeur:46138355 | ISIN : CH0461383553

Concepteur du produit :Leonteq Securities AG, Guernsey Branch | www.leonteq.com | appeler le +41 58 800 10 00 pour toute information complémentaire

Producteur du KID :Leonteq Securities AG | Autorité compétente :l'Autorité compétente | Date d'élaboration du KID :19.06.2019

L'investisseur est sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

1. En quoi consiste ce produit ?

Type

Ce produit a qualité de droits-valeurs en vertu de la loi suisse.

Objectifs

L'objectif du produit est de fournir à l'investisseur un droit précis, conformément à des conditions prédéfinies. Ce produit offre à l'investisseur un coupon, quelle que soit la performance des sous-jacents durant son cycle de vie. Le produit a une échéance et sera remboursé à la date de remboursement anticipé ou à la date de remboursement.

Remboursement anticipé à la date de remboursement anticipé applicable :

À chaque date d'observation de remboursement anticipé, l'émetteur peut, sans y être obligé, demander le remboursement anticipé du produit à la date de remboursement anticipé concernée.

L'investisseur recevra CHF 1'000.00 (100% de la valeur nominale) majoré du coupon, si applicable, à la date de paiement du coupon applicable. Aucun autre paiement n'aura lieu.

Opportunités de remboursement à la date de remboursement :

- Si un événement de barrière n'a pas eu lieu, l'investisseur recevra CHF 1'000.00 (100% de la valeur nominale).
- Si un événement de barrière A EU LIEU et
 - (1) Si le Niveau de constatation finale du sous-jacent avec la plus mauvaise performance est égal ou inférieur au Prix d'exercice respectif, l'investisseur recevra une fraction entière (taux de conversion) du sous-jacent le moins performant pour chaque produit. Les droits de conversion fractionnaire (fractions du sous-jacent) auxquels peut prétendre l'investisseur seront réglés en numéraire, sur la base du niveau de constatation final.
 - (2) Si le Niveau de constatation finale du sous-jacent avec la plus mauvaise performance est supérieur au Prix d'exercice respectif, l'investisseur recevra CHF 1'000.00 (100% de la valeur nominale).

Un Événement de Barrière sera considéré comme survenu lorsque, au cours de chaque Jour de négoce pendant la Période d'observation Barrière (observation continue), le prix d'un ou de plusieurs Sous-jacents est négocié au niveau de ou au dessous de leur Barrière respective .

L'investisseur encourt une perte si la somme des valeurs des actions livrées à la date de remboursement, des fractions du sous-jacent et du coupon est inférieure au prix d'achat du produit. À l'inverse de ce que lui offrirait un investissement direct dans les sous-jacents, l'investisseur percevra un coupon, mais aucun dividende, et ne jouira d'aucun droit au titre de son investissement indirect dans les sous-jacents (p. ex. droits de vote). L'investisseur ne profitera pas de la hausse du cours de marché des sous-jacents au-dessus du prix d'exercice.

Devise du produit (Devise de règlement)	Francs suisses ("CHF")	Investissement minimum / Négoce minimum	CHF 1'000.00
Date d'émission	22.03.2019	Date de constatation initial	15.03.2019
Dernier jour de négociation	15.06.2020	Date de remboursement	22.06.2020
Date de constatation finale	15.06.2020	Valeur nominale (Dénomination)	CHF 1'000.00
Prix d'émission	100.00%	Niveau de constatation initial	Cours de clôture officiel du sous-jacent respectif à la date de constatation initiale à la bourse de référence.
niveau de constatation final	cours de clôture officiel du sous-jacent à la date de constatation finale sur la bourse de cotation.	Coupon	11.30% p.a. de la valeur nominale
Type de règlement	Règlement en numéraire ou livraison physique du sous-jacent	Période d'observation de barrière	15.03.2019 - 15.06.2020
Calculés en fonction des intérêts courus	Oui (prix plein coupon); l'investisseur ne paie aucun intérêt couru en plus lorsqu'il achète le produit	Cours le plus bas (la plus mauvaise performance)	Pour chaque sous-jacent, la performance est calculée en divisant le niveau de constatation final par son niveau de constatation initial. Le cours le plus bas correspond à la plus faible des valeurs calculées.
Risque de change	Le produit est couvert contre le risque de change à l'échéance : le niveau de constatation initial est déterminé dans la devise du sous-jacent, mais les montants libellés dans la devise du sous-jacent seront convertis à parité dans la devise du produit (Quanto).	Taux de change	Le taux de change à appliquer pour convertir la devise du sous-jacent appropriée en devise de paiement est celui qui apparaît sur la page Bloomberg «BFIX» à 10 h 00 heure locale à New York, respectivement pour les sous-jacents avec la bourse connexe située dans la région Asie-Pacifique à 16 h 00 heure locale à Hong Kong à la date de constatation final.

Date de paiement du coupon	Montant du coupon	Date d'observation de remboursement anticipé	Date de remboursement anticipé
20.06.2019	CHF 28.25	-	-
19.09.2019	CHF 28.25	16.09.2019	19.09.2019
19.12.2019	CHF 28.25	16.12.2019	19.12.2019
19.03.2020	CHF 28.25	16.03.2020	19.03.2020
22.06.2020	CHF 28.25	-	-

Sous-jacent	Type	Bourse de référence	ISIN	Niveau de constatation initial (100%)*	Barrière (55.00%)*	Prix d'exercice (100.00%)*	Rapport de conversion (Taux de Conversion)
BAYER AG-REG	Action	Xetra	DE000BAY0017	EUR 67.75	EUR 37.26	EUR 67.75	TBA**
ILLUMINA INC	Action	NASDAQ	US4523271090	USD 309.84	USD 170.41	USD 309.84	TBA**
LONZA GROUP AG-REG	Action	SIX Swiss Exchange AG	CH0013841017	CHF 300.00	CHF 165.00	CHF 300.00	3.3333

*Les niveaux sont exprimés en pourcentage du Niveau de constatation initial

**Valeur nominale divisée par le prix d'exercice exprimée en valeur absolue dans la devise sous-jacente appropriée et convertie si nécessaire dans la devise de paiement en utilisant le taux de change.

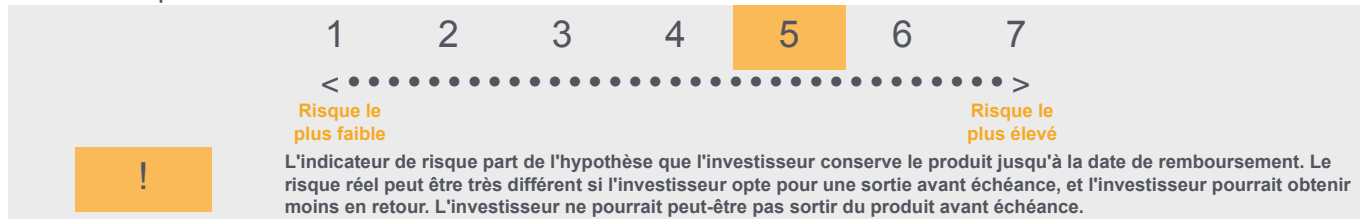
L'émetteur peut résilier le produit avec effet immédiat si un événement exceptionnel se produit. Exemples d'événements extraordinaires : perte d'un sous-jacent, événements fiscaux et incapacité de l'émetteur à réaliser les transactions de couverture nécessaire. Dans ce cas, le montant du remboursement peut être sensiblement inférieur au prix d'achat. Il existe un risque de perte totale du capital investi. Il existe également un risque que le produit soit remboursé de façon anticipée à un moment inopportun pour l'investisseur et que ce dernier soit contraint de réinvestir le produit du rachat dans des conditions moins favorables.

Investisseur particulier prévu

- Le produit est destiné aux investisseurs non professionnels qui entendent constituer un patrimoine privé et dont l'horizon d'investissement à court terme.
- L'investisseur peut supporter une perte égale à la totalité de son investissement et accorde de l'intérêt aux produits assortis d'une garantie du capital.
- CONNAISSANCES ET EXPÉRIENCE: Investisseurs présentant au moins l'une des caractéristiques suivantes : des connaissances des instruments financiers en question ; ou expérience modérée des marchés financiers

2. Quels sont les risques et que peut obtenir l'investisseur en retour ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque récapitulatif renseigne sur le niveau de risque de ce produit par rapport aux autres produits. Il indique la probabilité de perte de valeur du produit en cas de baisse des marchés ou si l'émetteur n'est pas en mesure de rémunérer l'investisseur.

Nous avons attribué un niveau de risque de 5 sur 7 à ce produit, ce qui en fait un produit appartenant à la classe de risque moyenne supérieure.

Il évalue les pertes susceptibles de découler des performances futures du produit à un niveau intermédiaire/élevé et indique que des conditions de marché défavorables sont susceptibles de grever la capacité de l'émetteur à rémunérer l'investisseur au titre du produit qu'il détient.

L'investisseur doit être conscient du risque de change. L'investisseur peut recevoir des paiements dans une devise différente. Le rendement final qu'il obtiendra dépend donc du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Ce produit ne prévoit aucune protection contre les futures performances du marché. L'investisseur peut donc perdre une partie ou la totalité de son placement.

En cas de livraison du sous-jacent, des baisses de cours pourraient survenir même après la date d'échéance, jusqu'à ce que le sous-jacent soit crédité au compte titres des investisseurs.

Si l'émetteur n'est pas en mesure de rembourser à l'investisseur la somme qui lui est due, l'investisseur pourrait perdre la totalité de son placement.

Scénarios de performance

Investissement CHF 10 000	
Scénario	22.06.2020 (Période de détention recommandée)
Scénario de tensions	Somme que l'investisseur peut récupérer après déduction des frais applicables CHF 4635.02
	Rendement annuel moyen -53.26%
Scénario défavorable	Somme que l'investisseur peut récupérer après déduction des frais applicables CHF 6361.00
	Rendement annuel moyen -36.08%
Scénario intermédiaire	Somme que l'investisseur peut récupérer après déduction des frais applicables CHF 10959.30
	Rendement annuel moyen 9.48%
Scénario favorable	Somme que l'investisseur peut récupérer après déduction des frais applicables CHF 11569.33
	Rendement annuel moyen 15.51%

Ce tableau indique les montants que l'investisseur pourrait récupérer à la date de remboursement en fonction de différents scénarios, en supposant qu'il investisse CHF 10 000,00.

Ces scénarios illustrent les performances potentielles du placement de l'investisseur. L'investisseur peut les comparer aux scénarios d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que l'investisseur obtiendra dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle l'investisseur conservera l'investissement ou le produit.

Le scénario de tensions montre ce que l'investisseur pourrait obtenir dans des situations de marché extrêmes et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas payer l'investisseur.

Les montants indiqués incluent les coûts du produit mais peuvent ne pas inclure l'ensemble des honoraires que l'investisseur doit payer au conseiller ou au distributeur. Les montants indiqués ne prennent pas en compte la situation fiscale de l'investisseur, laquelle peut également avoir une incidence sur le montant que ce dernier récupérera.

3. Que se passe-t-il si l'émetteur n'est pas en mesure de rembourser les sommes qu'il doit ?

L'investisseur court le risque que l'émetteur ne soit pas en mesure d'honorer les obligations qui lui incombent en vertu du produit en cas d'insolvabilité (incapacité à payer/surendettement) ou de décision administrative. L'investisseur peut perdre la totalité du capital qu'il a investi. Le produit est un instrument de dette et, à ce titre, n'est couvert par aucun mécanisme de protection des dépôts.

4. Quels sont les coûts ?

Coûts cumulés dans le temps

La réduction du rendement (Reduction in Yield – RIY) montre l'incidence des coûts totaux que l'investisseur paie sur le rendement qu'il pourrait obtenir de son investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les montants indiqués supposent que l'investisseur investisse CHF 10 000. Ces montants sont des estimations et peuvent évoluer.

La personne qui vend ce produit à l'investisseur ou lui conseille est susceptible de facturer d'autres coûts. Si c'est le cas, cette personne informera l'investisseur au sujet de ces coûts et lui montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur son investissement au fil du temps.

Investissement CHF 10 000	Si l'investisseur sort le produit à la fin de la période de détention recommandée
Montant total des coûts	CHF 52.00
Incidence sur le rendement (RIY) annuel 0.57%	

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique:

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que l'investisseur pourrait obtenir de son investissement à la fin de la période d'investissement recommandée.
- la signification des différentes catégories de coûts.

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0.57%	L'incidence de coûts déjà inclus dans le prix.
	Coûts de sortie	-	Non applicable
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	-	Non applicable
	Autres coûts récurrents	-	Non applicable
Coûts accessoires	Commissions liées aux résultats	-	Non applicable
	Commissions d'intéressement	-	Non applicable

5. Combien de temps l'investisseur doit-il conserver le produit ? Peut-il récupérer son capital, en tout ou en partie, de manière anticipée ?

Période de détention recommandée: 22.06.2020 (jusqu'à la Date de remboursement)

L'objectif du produit est de fournir à l'investisseur le profil de remboursement décrit à la section « 1. En quoi consiste ce produit ? » ci-dessus. La capacité à bénéficier d'un profil de remboursement favorable ne s'applique que si le produit est détenu jusqu'à son échéance.

L'investisseur qui souhaite récupérer son investissement de manière anticipée n'a pas d'autre choix que de vendre le produit de gré à gré.

Dans des conditions de marché inhabituelles, ou en cas de dysfonctionnements techniques ou d'interruptions, l'achat et/ou la vente du produit peut être temporairement difficile, voire impossible.

6. Quelle démarche l'investisseur doit-il suivre pour soumettre une réclamation ?

Toute réclamation visant le conseiller ou le vendeur du produit en ligne peut être soumise directement auprès de celui-ci.

Toute réclamation concernant le produit ou le comportement de l'émetteur du produit peut être soumise auprès à l'adresse suivante: Leonteq Securities AG, Europaallee 39, 8004 Zurich, Suisse, kid@leonteq.com, www.leonteq.com.

7. Informations complémentaires

Les documents complémentaires en lien avec le produit et, notamment, le prospectus simplifié et le programme (y compris les annexes), sont publiés sur le site www.leonteq.com. Nous recommandons à l'investisseur de lire ces documents pour des informations plus détaillées sur la structure du produit et sur les risques d'investissement y afférents.

En outre, Leonteq a créé le KID en se basant sur des hypothèses, et fait preuve d'une certaine latitude en ce qui concerne le calcul des chiffres clés et les scénarios de performances. Leonteq réévaluera et adaptera ses hypothèses au besoin, lorsque cela lui semblera nécessaire.